

MIOS

INFOS

Été 2013





Des cartes postales de Mios sont en vente à l'office de tourisme et au camping municipal.

Maths-Français-Anglais-HG tous niveaux.
Ateliers d'anglais dès 3 ans.
Anglais adultes collectifs/individuels.
Formation professionnelle agréée DIF

L'After School

 **BASSIN D'ARCACHON**
06 60 27 92 92
www.lafterschool.fr

TAXI PRIM 

06 50 86 90 10

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
TRANSPORT PERSONNALISÉ DE MALADES ASSIS
CONVENTION SÉCURITÉ SOCIALE

Le seul taxi conventionné sur Mios !

06.50.86.90.10
Commune de stationnement 33380 **MIOS**

Un partenaire Ressources Humaines proche de chez vous :



AB GRH
Votre R.H. de proximité

- 📌 Accroître vos aides financières
- 📌 Faire financer vos formations
- 📌 Maîtriser les coûts de gestion administratifs

Pour une meilleure visibilité dans un contexte de forte évolution légale et réglementaire.

ZAC Mios 2000 - 2 rue de Galeben - 33380 MIOS
E-mail : a.beigbeder@abgrh.fr

Tél : 06.71.75.52.06



Miossaises, Miossais,

Je vous prie de trouver ci-dessous le texte de l'intervention que j'ai faite au cours du conseil municipal du 15 mai dernier en réponse à la déclaration de Monsieur Dailleux en date du 10 avril 2013 au nom du groupe *Tous pour Mios*.

1/ La dette

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2013 s'élève à 5 607 000 €, soit une diminution de 18% par rapport à l'encours comptabilisé au 1^{er} janvier 2008. Cette variation représente environ 1 200 000 €. Monsieur Dailleux annonce que la dette de la commune restera à un niveau constant de 6 M € compte tenu d'un emprunt de 500 000 € prévu en 2013.

Faux ! Monsieur Dailleux fait une erreur de calcul.

En effet, il oublie de déduire le remboursement en capital de 2013.

En réalité, l'encours de notre dette restera au même niveau au 1^{er} janvier 2014, soit environ 5 615 000 €.

Pour les années à venir, il est à noter que les emprunts arrivant à terme permettront de constater dès l'exercice 2015, une diminution du montant de l'annuité d'environ 85 000 €.

Le produit structuré (dit emprunt toxique), comme cela a été présenté dans l'annexe jointe à la note explicative de synthèse du conseil municipal du 10 avril 2012, représente un encours au 1^{er} janvier 2013 de 2 968 767 €.

La mise en place d'un système d'alerte et de veille est en cours dans le cadre du contrat signé avec la SA Finance Active (décision n°10/2013 du 23 avril 2013) qui fait l'objet d'une communication au conseil municipal de la séance de ce jour.

Une négociation a déjà été amorcée concernant ledit contrat. Un rapport sur l'état de la dette sera présenté courant 2013 dans le cadre d'une commission municipale « Finances, fiscalité ».

2/ Le budget de fonctionnement

L'effet ciseau, constaté au terme de l'exécution budgétaire 2012 (cf. DOB du 28 mars 2013), subsiste dans le cadre des prévisions du budget 2013. Cependant, une correction de son évolution est amorcée.

Ce phénomène comptable a pour principale conséquence une réduction de l'autofinancement. Afin de maintenir les marges de manœuvre, le désendettement de la commune a été engagé sans discontinuer depuis 2008.

Une étude de la politique fiscale sera présentée, une nouvelle politique tarifaire des services publics est en place depuis le 1^{er} septembre 2012.

Les effets de cette dernière seront examinés pour un ajustement prévu au 1^{er} septembre 2013.

Enfin, concernant la masse salariale, un diagnostic des services scolaires, périscolaires et extrascolaires est déjà engagé en interne. Celui-ci, une fois finalisé, sera communiqué au conseil municipal de Mios après consultation du comité de pilotage et guidera la municipalité afin de se déterminer dans ses choix d'organisation pour instaurer un fonctionnement optimal desdits services, que préconise la circulaire de mars 2013 relative à la réforme des rythmes scolaires.

3/ La politique fiscale

La fiscalité constitue un des principaux leviers qu'une collectivité peut utiliser pour conserver, mieux, pour retrouver une situation financière saine.

SOMMAIRE

AGENDA.....	P.5
SOLIDARITÉ.....	P.6
CULTURE	P.7
VIE SCOLAIRE.....	P.8
ENFANCE JEUNESSE.....	P.11
TOURISME.....	P.14
ARCHIVES.....	P.14
FORÊT	P.15
SPORT & VIE ASSOCIATIVE..	P.16
CONSEILS DE QUARTIERS..	P.17
COMITÉ DE JUMELAGE..	P.18
TRIBUNE.....	P.19

Aucune analyse financière ne peut s'affranchir de la connaissance des marges de manœuvre fiscales.

C'est dans cette perspective qu'une étude sera présentée aux membres de la commission municipale « Finances, fiscalité ». Cela ne veut pas dire que j'envisage une réduction des abattements fiscaux sur les bases d'imposition de taxe d'habitation.

C'est me faire un mauvais procès alors que je revendique avoir proposé à l'époque au conseil municipal l'adoption de ces abattements.

Comme je l'ai évoqué notamment à la faveur du débat sur les orientations budgétaires, la municipalité examinera non seulement la politique d'abattement fiscal, mais aussi les pistes qui seront de nature à pérenniser une situation financière saine.

En fait, il convient de rechercher un accroissement des ressources d'exploitation pour notre ville, en veillant à garantir l'équité entre les contribuables.

4/ les investissements

Il convient de noter que les propositions nouvelles concernant les programmes d'investissement de l'exercice 2013 s'élèvent à 3,2 M €, capital des emprunts compris, et non 4,6 M €.

En effet, ce dernier montant prend en compte les restes à réaliser à hauteur de 1,4 M €. Rappelons que ces derniers sont financés en totalité grâce à l'affectation par anticipation des résultats comptables dégagés par la collectivité à la clôture de l'exercice 2012 (cf. délibération du 10 avril 2013).

Par conséquent, les opérations d'investissement n'impactent pas le besoin de financement de l'année 2013.

Enfin, ces crédits nouveaux, inscrits et votés au budget primitif 2013 à hauteur de 3,2 M €, sont financés à hauteur de 16% par un emprunt, 46% par l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement, 18% par la fiscalité de l'urbanisme et 20% par les dotations et fonds divers.

Telle est la mise au point que je tenais à faire en matière d'analyse financière en réponse à la déclaration de la liste « Tous pour Mios ».

J'accepte que l'on essaie de justifier un vote contre le budget dans une période pré-électorale mais je ne supporte pas les contre-vérités.

A l'approche de la saison estivale, il nous faut penser aux festivités.

Dans ce cadre, le *Handball Club de Mios* nous ayant informé de la décision de ne plus organiser le *Festival International de Danses, Musiques et Arts du Monde*, la municipalité, en association avec le comité des fêtes, organisera *Festi'Mios*, durant trois jours, les 26, 27 et 28 juillet prochains. Nous souhaitons associer les associations sportives de la commune à ce grand rendez-vous festif en faisant appel au bénévolat. Les bénévoles représentant le *Handball Club de Mios* nous ont déjà assurés de leur participation. Je remercie le club qui s'est engagé à mettre à la disposition de la commune son matériel.

Nul doute que le succès de cette nouvelle manifestation sera au rendez-vous.

Avec mes amitiés,



François Cazis,
Maire de Mios

AGENDA

JUIN

SAMEDI 15 JUIN

**4^{ème} édition
de Musique en fête**
Place Dominique Mayonnade
20h00 (cf. p. 7)

VENDREDI 21 JUIN

Soirée champêtre
organisée par le *Judo Club Miossais*
et *Les Itinérants de Demain*
Place Birabeille - 17h30 (cf. p. 16)

SAMEDI 22 JUIN

Escapade Sportive
organisée par le Comité de
Jumelage de Mios (cf. p. 18)

JUILLET

SAMEDI 6 JUILLET

Vide-greniers
organisé par le *Handball
Club de Mios*
Place Birabeille
8h00-18h00
Réservations : ☎ 06.63.80.35.08

SAMEDI 13 JUILLET

Repas / spectacle
organisé par le Comité des Fêtes
de Lacanau de Mios
Stade de Paulon - 19h30 (cf. p. 16)

DIMANCHE 14 JUILLET

Grillades et feu d'artifice
organisés par le *Handball
Club de Mios*
Place Dominique Mayonnade

26.27 ET 28 JUILLET

Festi'Mios
Centre ville
18h00-1h00 (cf. p. 7)

AOÛT

SAMEDI 10 AOÛT

Festival Cinésites
Séance de cinéma plein air
Place Birabeille
22h00
Projection du film
Neuilly Sa Mère (cf. p. 7)

JEUDI 15 AOÛT

Sardinade
organisée par le *Handball
Club de Mios*
Place Dominique Mayonnade

SAMEDI 17 AOÛT

Festival Popul'Eyre
organisé par les supporters du
Handball Club de Mios
Concert gratuit, buvette
et restauration
Place Birabeille
à partir de 19h00

DIMANCHE 18 AOÛT

Vide-greniers
organisé par les supporters du
Handball Club de Mios
Place Birabeille
8h00-18h00
Réservations : ☎ 06.63.80.35.08

SAMEDI 31 AOÛT

Forum des associations
Gymnase
10h00-17h00

Ne ratez plus aucun événement !
Abonnez-vous
à l'agenda par mail
sur le site
www.ville-mios.fr

Démoustication

- semaine du 17 au 23 juin
- semaine du 8 au 14 juillet

Les Liens du Coeur ♥



Monique Mano

3^{ème} adjointe au maire

déléguée aux affaires sociales,
à la Mission locale

Installée dans le bâtiment gauche du centre socioculturel *Daniel Dubourg*, l'association *Les Liens du ♥* dispose d'un local adapté à ses besoins et mis à sa disposition par la collectivité.

La mission première de l'association est l'aide alimentaire auprès des familles et des personnes en situation de précarité.

Les Liens du ♥ travaillent en partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et Inès Clavier, assistante sociale à la MDSI d'Audenge.

Chaque jeudi matin, une équipe de 3 bénévoles se déplace à la *Banque Alimentaire* de Bordeaux pour acheter entre 400 et 600 kg de denrées. Quels que soient les aliments (viande, fruits, légumes, produits laitiers, conserves...), le kilo est facturé à l'association, 15 centimes d'euro.

L'après-midi, au local, 3 bénévoles distribuent l'alimentaire aux familles contre une participation de 2 €/foyer. Cet apport financier permet de participer modestement aux achats complémentaires (produits d'hygiène et alimentaires) effectués chaque mois par *Les Liens du ♥*. La distribution

alimentaire est aussi une occasion pour les bénéficiaires de rompre leur solitude. Ce rendez-vous hebdomadaire est un lieu d'échanges fraternels.

Un merci, plus particulier, aux Miossais qui, en 2012, nous ont offert des produits de leur jardin, des confitures maison, des aliments collectés à l'église à l'occasion de Noël par le père Beck. Merci également à Aimée et Christophe (*Les Jardins de Samba* à Lacanau de Mios) qui ont donné des légumes de leur production. Tous ces dons ont amélioré nos distributions.

Notre reconnaissance s'adresse aussi à la société *SAMIN* de Marcheprime qui nous a remis 140 € et à Madame David qui nous a offert 932,94 €, solde de tout compte de l'association (dissoute) des *Commerçants de Mios* qu'elle présidait.

Le financement des achats auprès de la *Banque Alimentaire* et des hypermarchés est assuré par la vente des vêtements déposés au

local par les Miossais et bien d'autres donateurs des environs.

La P'tite Boutique du ♥ reste notre principale source de revenus. 4 équipes font marcher avec succès le magasin ouvert à tous. Ces petites mains, trient, lavent, étiquettent, exposent sur des portants des milliers de vêtements classés ensuite par taille et par sexe. Au fil des saisons, les mannequins et les murs du local sont relookés. Une cabine d'essayage est à la disposition de la clientèle.

Grâce à ces femmes de cœur, on peut dire que l'association a vraiment une boutique accueillante. L'esprit convivial, le prix attractif des vêtements (tout à 1 €) fidélisent notre clientèle qui dépasse largement les limites de notre commune.

Ainsi, en déposant ou en achetant des vêtements dans notre boutique, vous participez à l'action solidaire et humanitaire de l'association.

Sans cette solidarité, *Les Liens du ♥* ne pourraient pas remplir leur mission. Vous méritez tous notre reconnaissance et donnez à l'identité de notre association ses lettres de noblesse.

Quelques chiffres évocateurs sur *Les Liens du ♥*

Tableau des bénéficiaires et des familles aidées entre 2002 et 2012

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénéficiaires	133	151	177	179	105	162	151	137	165	173	130
Foyers	39	46	65	66	38	59	61	60	65	70	52

En 2012,

- 15 bénévoles au service de l'association
- 130 Miossais ou 52 foyers bénéficiaires d'une aide alimentaire hebdomadaire
- 48 distributions alimentaires
- 15,91 tonnes de denrées achetées à la *Banque Alimentaire* de Bordeaux soit 2 502,50 €
- 1 656,21 € consacrés aux produits complémentaires (alimentation et hygiène)
- 645 € : subvention municipale

Composition du bureau

- Présidente : Marie-Danielle Migayron
- Secrétaire : Jenny Florès
- Trésorière : Geneviève Lartigue
- Trésorière adjointe : Arlette Bodéré

Contacts

- Local ☎ 05.56.26.48.23
- Présidente 📞 06.76.70.11.92

La P'tite Boutique du ♥ est ouverte toute l'année sauf pendant les grandes vacances scolaires.

● Mardi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

● Mercredi : 9h30 - 12h00 et 14h30 - 18h00

Uniquement ces jours-là, les vêtements propres et en bon état doivent être impérativement déposés à l'intérieur du local.

L'association n'est pas une déchèterie ou un vide-greniers. Respectez notre action au service des autres !

Tous les dépôts effectués à l'extérieur sont exposés aux intempéries et au vandalisme.

Merci pour votre compréhension.

**Christophe Privat**7^{ème} adjoint au mairedélégué à la voirie,
aux comités de quartier
et à la cultureles 26, 27
et 28 juillet

Première édition de *Festi'Mios*



Devant le succès remporté par les manifestations estivales depuis de nombreuses années, la municipalité, en association avec le comité des fêtes, a décidé de mettre en place un nouvel événement sur notre territoire, ouvert à tous et gratuit.

Du 26 au 28 juillet prochains, la musique sous toutes ses formes sera au cœur de l'événement à découvrir en famille ou entre amis. Une ambiance festive avec des groupes dynamiques et dansants, telle est la couleur de cette nouvelle programmation :

- musiques du monde (de l'Irlande à l'Amérique du Nord, en passant par les Caraïbes...)
- Danse Floor des Années 80
- bandas
- spectacle cabaret
- et autres surprises...

Vendredi, à partir de 18h00, un défilé ouvrira les festivités, en présence de nombreuses personnalités. Ensuite, place aux spectacles sur les deux scènes du *Festi'Mios* !

Tous les soirs, dès 18h00, vous pourrez déambuler dans les allées du marché artisanal nocturne.

Diverses formules de restauration vous permettront de dîner en profitant des spectacles. Un feu d'artifice géant clôturera ce festival, le dimanche soir.

Retrouvez le programme complet de ces trois jours de fête sur le site www.ville-mios.fr

Si vous souhaitez être au cœur de l'événement, rejoignez l'équipe des bénévoles, en envoyant un mail à communication@villemios.fr.

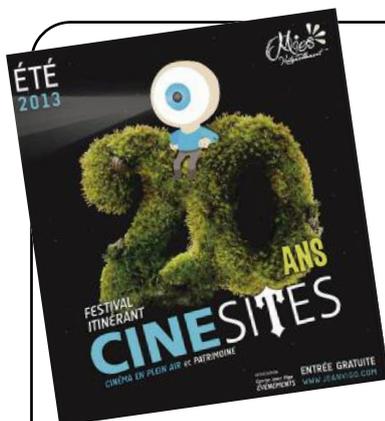
4^{ème} édition de *Musique en fête*

Samedi 15 juin à 20h00
Place Dominique Mayonnade

Pour cette quatrième édition, une programmation éclectique sera au rendez-vous, avec les associations miossaises et des groupes de la région : de la variété française, du blues, du rock et bien d'autres...

Une restauration sera à votre disposition sur place et, pour la première fois, un marché nocturne.

Vous êtes attendus nombreux lors de cette soirée musicale !



Festival itinérant national *Cinésites*

Neully Sa Mère !
Film de Gabriel Julien-Laferrière

Samedi 10 août à 22h00, place Birabeille,
Entrée gratuite

Sami Benboudaoud, 14 ans, vit heureux avec ses potes dans sa cité de Chalon. Hélas, le destin l'arrache un jour à son paradis et le propulse dans l'enfer de... Neully-sur-Seine ! Là, il est confié à sa tante Djamila, qu'il rencontre pour la première fois, et à son mari, Stanislas de Chazelle, héritier d'une vieille famille française extrêmement rigide sur les

bonnes manières. Dans leur hôtel particulier de Neully, Sami va devoir partager le quotidien de Charles, son cousin du même âge, plein de préjugés racistes et obsédé par son ambition de devenir un jour... Président de la République !



Réforme des rythmes scolaires



Monique Lecoq
5^{ème} adjointe au maire
déléguée à la vie scolaire

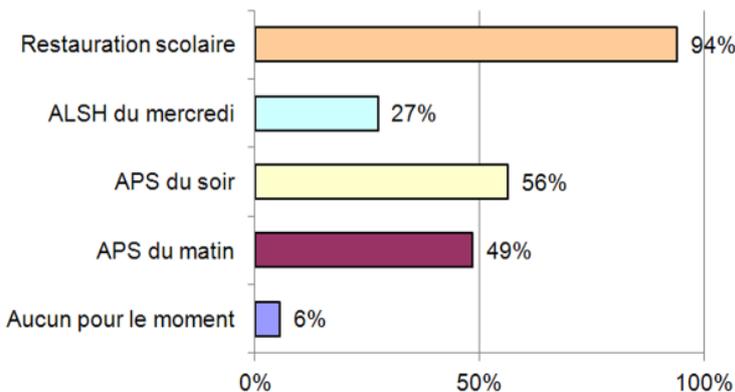
Analyse et interprétation des résultats de l'enquête menée par la municipalité auprès des parents dans le cadre de la réflexion portant sur la réforme des rythmes scolaires.

270 familles ont répondu à l'enquête.

1. Quelle(s) école(s) votre(vos) enfant(s) fréquentera(ront)-il(s) à la rentrée 2014 ?

- Ecole primaire *Ramonet* : 25 %
- Ecole primaire *Lillet* : 7%
- Ecole maternelle : 24%
- Ecole *Les Ecureuils* : 44%

2. A ce jour, quel(s) service(s) péri ou extrascolaires de la commune utilisez-vous ?



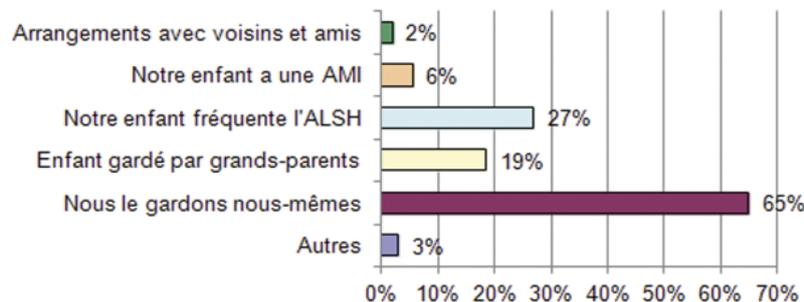
Avec 94% des réponses, la restauration scolaire apparaît comme le service le plus utilisé par les familles.

Au vu du diagramme présenté, les familles dont les enfants bénéficient de la restauration scolaire fréquentent également les autres services municipaux (APS et ALSH) mais à des degrés différents. Alors qu'ils sont plus de 50% à s'inscrire pour les APS (matin et soir), ce pourcentage n'est que de 27% pour l'ALSH du mercredi.

3. Aujourd'hui, comment est assurée la prise en charge de votre enfant toute la journée de mercredi ?

À la lecture de ce diagramme, il apparaît que le mode de garde des enfants sur la journée du mercredi relève plus d'une organisation personnelle et familiale des parents que de

l'utilisation du service proposé par la commune (ALSH). Il est à noter que 6% des enfants, dont les parents ont répondu au questionnaire, sont gardés par une assistante maternelle indépendante.



4. Le texte du projet de décret prévoit la classe le mercredi matin, sauf dérogation exceptionnelle pour le samedi matin accordée par le directeur académique des services de l'éducation nationale. Si vous pouviez choisir, quelle serait votre préférence ?

- Mercredi matin : 93%
- Samedi matin : 7%.

Le mercredi matin est très largement plébiscité par les familles ayant répondu au questionnaire.

5. Dans le cas d'une demi-journée supplémentaire de cours le mercredi matin, votre enfant fréquentera-t-il l'accueil périscolaire du mercredi matin ?

- Oui : 45 %
- Non : 55 %.

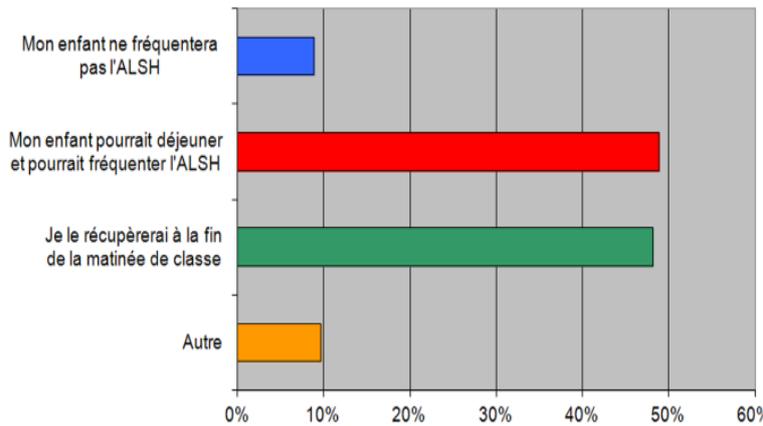
Dans l'hypothèse de la mise en place d'une ½ journée supplémentaire de cours le mercredi matin, 45% des familles envisagent d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'APS du mercredi matin. Ce résultat, certes cohérent par rapport aux réponses formulées à la question 2, mérite tout de même d'être approfondi dès lors qu'une organisation du temps scolaire (horaires) aura été travaillée.

6. Dans le cas d'une demi-journée supplémentaire de cours le mercredi matin, comment pensez-vous organiser la journée du mercredi pour votre enfant ?

Plus de 45% des familles auront la possibilité de venir récupérer leur(s) enfant(s) à l'issue de la 1/2 journée supplémentaire de cours le mercredi matin.

Il est à noter qu'environ 50% des réponses s'interrogent sur la possibilité et l'opportunité de bénéficier du service de restauration éventuellement mis en place le mercredi, avec une participation à l'ALSH l'après-midi.

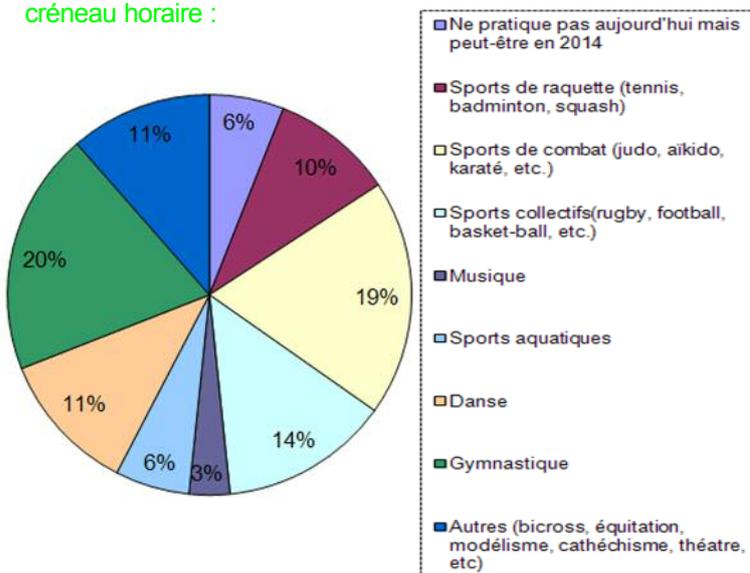
Au vu des résultats, il conviendra de solliciter à nouveau les familles pour évaluer de manière pertinente et réaliste leurs besoins et attentes en matière de restauration le mercredi midi.



7. La réforme des rythmes scolaires va également avoir un impact sur l'organisation des activités extrascolaires du mercredi. Ainsi, pouvez-vous indiquer si vos enfants pratiquent actuellement des activités sportives, culturelles ou artistiques le mercredi, dans le cadre d'une association ?

- Mon enfant pratique une activité extrascolaire le mercredi matin : 21%.
- Mon enfant pratique une activité extrascolaire le mercredi après-midi : 41%.
- Mon enfant ne pratique pas d'activité extrascolaire le mercredi : 46%.

Si oui, précisez le type d'activité, le nom de l'association et le créneau horaire :



S'il est indéniable de dire, au vu du diagramme ci-dessus, que les enfants fréquentent un large panel d'associations sportives, il n'en demeure pas moins que 3 d'entre elles (la gymnastique, les sports collectifs et les sports de combat), représentent environ 50% des adhérents.

8. Dans le cas d'une demi-journée supplémentaire de cours le mercredi matin, concernant l'impact de la réforme sur votre organisation familiale et professionnelle, le passage à 4,5 jours d'école représente pour vous :

- Aucune modification : 39%.
- Modification des horaires de travail : 24%.
- Changement dans la prise en charge de notre enfant : 51%.

Autres impacts, merci de préciser :

« La fatigue des enfants », « l'impact financier », « l'interrogation sur la réforme » et « l'obligation de présence APS/ALSH » représentent plus de 60% des réponses des familles à cette question.

Au vu des réponses des familles, 2 grandes catégories de réponses peuvent être définies :

- ◆ Les interrogations des familles à l'égard de la réforme portent principalement sur le risque potentiel au niveau de la **fatigue (santé) des enfants** = environ 35%.
- ◆ La capacité des familles à pouvoir s'adapter à la réforme, 11% des familles prévoient d'inscrire leur(s) enfant(s) aux APS/ALSH avec pour conséquence un **impact financier**.

Aventures coopératives

Le 12 avril dernier, la salle des fêtes de Lacanau de Mios accueillait les élèves de l'école *Ramonet*, leurs parents et les représentants de la municipalité et de l'Éducation nationale pour assister à la projection du film « Aventures coopératives » réalisé à l'initiative de l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE).

Écoliers et musiciens se mettent au diapason.

Ce documentaire, tourné en partie dans la classe de CM2 de Frédéric Nadaud, propose une réflexion sur le thème de la coopération. Comme le souligne le réalisateur Frédéric Planard, la notion de coopération va bien au-delà du contexte scolaire. Le film, qui alterne séquences tournées dans la classe et au conservatoire *Jacques Thibaut* de Bordeaux, établit un parallèle entre des élèves collaborant à la réalisation du journal de leur école et les répétitions des musiciens de l'*Ensemble Orchestral de Bordeaux* (EOB) avant un concert.

Les enfants, visiblement à l'aise devant la caméra, expliquent le sens qu'ils attribuent au terme « coopérer », notion essentielle dans le cadre de la préparation de leur journal. Chacun a en effet un rôle bien défini lors des séances d'écriture puis de transcription et apporte sa petite pierre à l'édifice commun. À l'instar des écoliers, « les musiciens doivent être capables de s'écouter » explique le chef d'orchestre.

Une aventure réussie

Frédéric Nadaud avoue avoir eu un très grand plaisir à travailler avec les enfants. Le tournage sur deux mois a donné lieu, le 26 février, à une rencontre entre les musiciens et les enfants lors du concert de l'EOB au théâtre *Fémina* à Bordeaux.

Frédéric Nadaud explique qu'à cette occasion, l'ensemble de la classe a été appelé par le chef d'orchestre. Les enfants ont eu le plaisir de partager un moment privilégié avec leurs compagnons d'affiche. Un DVD du film et du concert sera remis à chaque élève de la classe de CM2.

Cette magnifique aventure a permis à l'école *Ramonet* de fêter les 20 ans de *Gironde École*, son mensuel.



Festi' Mios

**26^e
27^e
28^e** JUILI

DanseFloor années 80
Musiques du Monde

Bandas

Spectacle Cabaret

Marché artisanal nocturne

Feu d'artifice géant



de 18h00 à 01h00

CENTRE VILLE - Entrée gratuite



Marie-Danielle Migayron

1^{ère} adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,
la petite enfance
et la communication

Accueils de Loisirs Sans Hébergement 3/5 et 6/15 ans

Les ALSH seront ouverts tout l'été du 8 juillet au 30 août 2013. Ils seront fermés le lundi 2 septembre.

**Diverses activités
sont au programme.**

ALSH maternel

Le programme est varié : baignade à la plage ou au stade nautique, visite de parcs de loisirs, balades à vélo, en rollers ou à pied, jeux de balles et de ballons, sieste pour les tout petits et coin calme pour les plus grands sans oublier des activités manuelles, un coin cuisine...

ALSH élémentaire

Des groupes d'enfants seront formés en fonction des âges et des effectifs : CP/CE1, CE2/CM1 et CM2/collégiens. Le programme tient compte des âges, des capacités physiques et des motivations.

Cette année, nous avons choisi comme axe principal les 5 continents.

Chaque semaine, nous abordons un continent en nous appuyant sur des activités manuelles et des jeux divers. Des temps libres, des temps calmes et des activités sportives (vélo, rollers, sports collectifs, baignade, tir à l'arc...) viendront compléter les journées.

Les programmes pourront être modifiés en fonction des conditions climatiques et de la disponibilité des salles.

Des activités parallèles, sous forme de camps sur 3 jours



seront proposées :

- ◆ tir à l'arc à Hostens pour les CP/CE1 du 10 au 12 juillet ;
- ◆ équitation à Hostens pour les CE2/CM1/CM2 du 15 au 17 juillet ;
- ◆ BMX à Canéjan pour les collégiens du 22 au 24 juillet ;
- ◆ sauvetage côtier à Lacanau pour les collégiens du 29 au 31 juillet.

Ces activités camps sont financièrement majorées. L'inscription se fait exclusivement au Guichet Unique du service jeunesse.

**Attention le nombre de places aux
accueils de loisirs est limité.**

Le Dossier Unique d'Inscription (DUI) a été distribué au mois d'avril dans les cartables. L'inscription de votre enfant pour les vacances d'été ne sera validée qu'à réception du DUI complet au service jeunesse.

Centre socioculturel

Daniel Dubourg

1 chemin de l'Abreuvoir

☎ 05.57.17.07.92

Important

Les inscriptions pour les vacances d'été ont débuté le mardi 23 avril au service jeunesse. **Pour les collégiens, ces dossiers sont disponibles sur Internet, au service jeunesse, à la mairie du**

**bourg et à la mairie annexe de
Lacanau de Mios.**

Halte jeux

Tous les jeudis et vendredis entre 9h30 et 11h30, en-dehors des vacances scolaires, Sandrine Laboucherie, animatrice au service jeunesse, propose deux matinées ludiques dans la salle d'animation du centre socioculturel *Daniel Dubourg*.

Ces animations s'adressent aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

Ce service gratuit, offert par la collectivité, permet aux tout petits de se sociabiliser et de s'éveiller au contact d'enfants du même âge.

Sandrine propose des ateliers de motricité, d'assemblage, d'imitation, de création, des jeux sportifs et de société.

Ces rendez-vous amènent les assistantes maternelles et les parents à découvrir la personnalité et les comportements des enfants placés au milieu d'un groupe.

Rappel

N'oubliez pas d'apporter chaussons et/ou chaussettes.

Centre d'animation Cap 33

Du 1^{er} juillet au 30 août, en partenariat avec le Conseil général et des associations miossaises, les animateurs, Mira Oborokova, Marion Hittos et Laurent Fialips, proposeront pour la saison 2013, des initiations gratuites, des tournois en soirée et des stages.

Ces animations sont destinées aux familles et aux ados.

Le programme définitif sera distribué dans vos boîtes aux lettres, début juillet.

Contacts

☎ 06.77.53.64.77

☎ 05.57.17.07.92

Fermeture estivale du PIJ

Le Point Information Jeunesse sera fermé du lundi 5 août au vendredi 23 août. Il rouvrira le lundi 26 août.



Temps partagés entre les enfants accueillis au RAM et au multi accueil

Les ateliers du RAM sont des temps où assistantes maternelles et enfants se retrouvent dans un espace aménagé. Cet espace de jeux libres permet aux enfants de faire l'expérience du groupe, accompagné de leur assistante maternelle.

En mai et juin, Gaëlle Willien propose une nouvelle activité aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles gardent.

Gaëlle anime 4 ateliers au local du RAM, raconte une histoire adaptée à l'âge et aux demandes des enfants ou propose une activité autour des livres, des comptines, du kamishibai (théâtre japonais). Un temps similaire proposé au multi accueil est ensuite animé par une professionnelle de *L'île aux Enfants*.

Sur ces lieux différents, les enfants se côtoient souvent pour la première fois et découvrent un

nouvel environnement, de nouveaux supports d'histoires et d'autres professionnelles.

Projet

Devant le succès de la 1^{ère} édition, la *Semaine de la Petite Enfance* sera reconduite en octobre à la salle des fêtes du bourg. Comme l'année dernière, le service jeunesse, le RAM et le multi accueil seront partenaires.



Objectif Bafa

Une nouvelle session Bafa Base, organisée fin avril par le Point Information Jeunesse (PIJ) de Mios et l'ensemble des PIJ du Bassin, a remporté un vif succès avec la participation de 22 stagiaires.

En collaboration avec des formateurs de la *Fédération Léo Lagrange*, des cours théoriques et pratiques ont été proposés aux futurs animateurs.

Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. N'en doutons pas, cette opération, très prisée, sera prochainement proposée à de nouveaux candidats !

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher du PIJ ou de la structure Information Jeunesse la plus proche de votre domicile.

Jours d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
13h30 - 17h30

Stéphanie Sanchez

☎ 05.56.26.63.30

pij.mios@orange.fr

www.ville-mios.fr - www.info-jeune.net

Disponibilités des assistantes maternelles sur la commune

L'assistante maternelle indépendante accueille à son domicile un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans. Elle est agréée par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) qui s'est assurée de ses compétences.

Actuellement

◆ 72 assistantes maternelles agréées sont recensées sur la commune dont 15 à Lacanau de Mios.

◆ Ce nombre conséquent offre 221 places d'accueil à domicile dont 46 sur Lacanau de Mios,

avec :

- ◆ 13 accueils en horaires atypiques,
- ◆ 7 accueils à temps partiel,
- ◆ 6 places en accueil périscolaire.

Selon les informations transmises par les assistantes maternelles au RAM, 29 places étaient encore disponibles au 18 mars 2013 dont 15 sur Lacanau de Mios.



Le RAM

Relais Assistantes Maternelles

Les missions du RAM sont variées. Parmi elles, nous trouvons la valorisation de la profession d'assistante maternelle par la mise en place de soirées d'informations sur divers thèmes (statut, fiscalité, besoins et éveil de l'enfant, relations employeur/employé...).

Au cours du mois de mai, Gaëlle Willien, l'animatrice du RAM, a organisé deux soirées destinées aux assistantes maternelles.

◆ Le 13 mai dernier, 15 d'entre elles assistaient à l'intervention de Catherine Drouot, éducatrice de

jeunes enfants, comédienne et membre de la compagnie *HumPouet*. Cette rencontre, fort intéressante, portait sur la puissance des mots dits à l'enfant : formulation, maîtrise de certains mots et leurs conséquences, prise de conscience des mots automatiques et de leurs effets, analyse des pratiques professionnelles.

◆ Le jeudi 23 mai, au centre socio-culturel *Daniel Dubourg*, une réunion d'information sur la santé du tout petit était organisée en partenariat avec la Protection Maternelle Infantile (PMI). Cette rencontre a permis aux assistantes maternelles d'écouter et de questionner la puéricultrice et le médecin de la PMI du secteur.

Programme 2013

pour les familles et les individuels de plus de 15 ans

Découvertes gratuites

Lundi

- 8h30-12h00 : randonnée - office de tourisme
- 10h30-12h00 : remise en forme - salle polyvalente
tennis - courts de tennis
- 15h00-17h00 : beach-volley - terrain de sable
- 17h00-18h30 : tir à l'arc - centre socioculturel
- 17h00-18h00 : pétéca - terrain de sable

Mardi

- 10h30-12h00 : tir à l'arc - centre socioculturel
roller (initiation) - centre socioculturel
arts martiaux - dojo
- 15h00-18h00 : beach soccer - terrain de sable
sand ball - terrain de sable
- 17h00-18h00 : tennis de table - salle polyvalente
- 18h00-19h00 : badminton - gymnase

Mercredi

- 10h30-12h00 : tir à l'arc - centre socioculturel
tennis - courts de tennis
- 15h00-18h00 : ultimate - terrain de sable
beach rugby - terrain de sable
- 17h00-18h00 : billard - salle polyvalente

Jeudi

- 10h30-12h00 : arts martiaux - dojo
tir à l'arc - centre socioculturel
- 11h00-12h00 : danse - salle polyvalente
- 15h00-18h00 : sand ball - terrain de sable
beach soccer - terrain de sable
- 17h00-18h30 : roller (initiation) - centre socioculturel
- 19h00-20h00 : activité d'entretien - salle polyvalente

Vendredi

- 10h30-12h00 : remise en forme - salle polyvalente
hockey sur gazon - place Birabeille
- 15h00-18h00 : pétéca - terrain de sable
beach tennis - terrain de sable
- 17h00-18h00 : badminton

Samedi

- 10h00-11h00 : tennis - courts de tennis
- 11h00-12h00 : speedminton - terrain de sable

Tournois

Inscriptions sur place

Lundi

- 20h30 : futsal - gymnase.
Inscriptions à partir de 20h00 - 2 € / pers.

Mardi

- 21h00 : badminton simple - gymnase.
Inscriptions à partir de 20h30 - 2 € / pers.
tennis de table - salle polyvalente - 2 € / pers.

Mercredi

- 18h00 : pétanque - place Birabeille - 2 € / pers.
- 21h00 : handball - gymnase - 2 € / pers.

Jeudi

- 21h00 : belote - centre socioculturel - 2 € / pers.

Vendredi

- 21h00 : badminton simple/double - gymnase - 2 € / pers.

Séances d'approfondissement

- 10 juillet et 7 août
19h30-21h00 : danse country avec Danièle Chichery

Ça se passe cet été :

11 juillet : journée des comités

- 16h00-18h30 : escrime - place Dominique Mayonnade
- 18h00-20h00 : boomerang - place Birabeille
- 18h00-20h00 : hockey sur gazon - gymnase
- 18h00-20h30 : beach volley - terrain de sable

20 juillet : activité échecs

- avec le comité des jeux d'échecs
- 16h00-18h00 : découverte (initiation)
- 18h00-20h00 : approfondissement
- 20h00 : tournoi

21 juillet et 11 août : promenade à cheval

- 14h00-16h00 (les horaires peuvent être modifiés en fonction de la météo), 17 € / pers. au lieu de 24 € - Centre Équestre de Mios.
- Inscriptions avant le 19 juillet ou 9 août.

21 juillet et 10 août : descente de l'Eyre en flotteur

- 10h00-12h00 avec le comité des sports sous-marins.
- Rendez-vous à l'accueil de CAP 33.

29 juillet : fabrication de boomerang

- avec le comité de boomerang,
- 18h00-20h00 - place Birabeille.

27 août : initiation badminton

- avec le comité de badminton,
- 19h00-21h00 - salle des sports.

26 août : fabrication de cerf-volant

- avec le comité de boomerang,
- 18h00-20h00 - place Birabeille.

28 août : animation escrime

- avec le comité d'escrime,
- 9h30-12h00 - place Dominique Mayonnade.

Renseignements et inscriptions :

Accueil CAP 33
Centre socioculturel
du lundi au vendredi
9h00-12h00
06.77.53.64.77
05.57.17.07.95

Les associations partenaires

L'Élan Miossais, USM Tennis de table, Billard Club Miossais, Country Music and Dance, Judo Club Miossais, Landes Girondines Football Club, Mios Badminton Club, Handball Club Mios, USM Gym Volontaire, Mios Equi Promo.

Circuit *balade* au bord de l'Éyre



Marie-Christine Ransinangue

Conseillère municipale

déléguée au tourisme
et au patrimoine

L'office de tourisme de Mios, vous propose de découvrir les richesses qui se trouvent en plein cœur de la nature.

Avec un parcours débutant dans les bois, venez admirer la flore variée de la forêt du Val de l'Éyre. Le long d'un petit sentier, vous découvrirez l'Éyre, rivière secrète et pleine de charme.

Durée : 1h30 environ (4,7 kms)
4 € / personne

Gratuit pour les moins de 12 ans

Dates juillet : 16, 23, 30 - 10h00.

Dates août : 6, 13 et 20 - 10h00.

Contact

☎ 05.56.26.63.00 - www.tourisme-mios.fr

Circuit *palombière*

Lors d'un circuit guidé à vélo de 9 km, venez découvrir et visiter une palombière traditionnelle en plein cœur de la nature.

Le propriétaire vous racontera sa passion pour l'oiseau bleu.

Durée : 2h00 à 2h30
4 € / personne

Gratuit pour les moins de 12 ans

Location de vélo possible auprès de l'office de tourisme.

Dates juillet : 18, 25 - 10h00.

Dates août : 1, 8, 16 et 22 - 10h00.



ARCHIVES

Si l'histoire de Mios m'était contée

Qui d'entre nous ne souhaite pas connaître l'origine de sa rue, de son quartier ?

Pourquoi Peyot, Ganadure, Samba, Curchade... ? D'origine lointaine ou récente, nos rues et quartiers ont une histoire à raconter. Tel est l'objet du livre « Mios à travers ses rues et lieux-dits ».

Actuellement en cours de réalisation, ce livre s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre la SHAA (Société Historique et Archéologique du Bassin d'Archacchon et du Pays de Buch) et le service archives de la ville de Mios. Quinze Miossais, bénévoles, répar-

tis sur cinq quartiers, se sont convertis en enquêteurs et historiens depuis septembre 2012. Ils ont entrepris d'expliquer l'origine des noms de rues et de quartiers actuels ou anciens en racontant l'histoire de ceux qui y ont vécu.

C'est ainsi qu'ils glanent des informations dans les archives écrites, tant publiques que privées. Les archives orales, tout aussi importantes, sont recueillies auprès des citoyens miossais qui ont souvent plaisir à se remémorer le passé. Ils sont du reste déjà nombreux à avoir apporté leur contribution à cet ouvrage qui se veut collaboratif. Nous les remercions sincèrement pour leur participation active. Souhaitons qu'un maximum de Miossais apportent leur pierre à l'édifice ; ce sera un gage de réussite pour ce livre d'histoire locale.

Contact

Mauri Brouard
Archiviste communale
☎ 05.57.17.10.51

Petit extrait du livre

Rödel (avenue Armand) [Lacanau de Mios] ; depuis 1991 (conseil municipal du 19 décembre). Voie autrefois appelée route de Mios à Lacanau. Armand Rödel (1858-1943), natif de Bordeaux, se marie à Julie Bourges et succède à son père à la tête des conserveries Rödel en 1893. La maison Rödel possède sept usines, la première, construite par son grand-père Charles Désiré en 1824. Séduit par la nature sauvage de la lande girondine, il y fait construire vers 1910 une grande maison dominant le ruisseau Lacanau, la 'Villa Rödel' appelée aussi 'Château des fougères'. Il existe sur le même terrain, des maisons anciennes datées des années 1885. Proche des habitants du village, il a offert à la commune le terrain permettant la construction de l'église et du cimetière de Ramonet.



Christophe Privat

7^{ème} adjoint au mairedélégué à la voirie,
aux comités de quartier
et à la culture

La forêt communale

Le 6 avril dernier, les membres de la commission municipale forêt se sont réunis pour faire un état du patrimoine et mettre en place les axes prioritaires des travaux à réaliser en 2013.

La propriété forestière communale, de 450 ha, fait l'objet d'un suivi très attentif. Malgré les différentes tempêtes, Mios peut être fier de ce patrimoine actuellement exploité à 95 %.

Les trois massifs principaux, aux lieux-dits Galeben, La Broustère et Ladouet, font l'objet de plusieurs techniques sylvicoles :

- ◆ les plantations,
- ◆ les semis,
- ◆ les semis naturels,
- ◆ les peuplements semi-dédiés,
- ◆ les peuplements dédiés ou semi-dédiés programmés par l'INRA.

Le suivi de ces techniques contribue à développer harmonieusement ce patrimoine communal qui représente, en devenir, une richesse naturelle intéressante pour la ville.

L'ensemble des membres de la commission forêt sont des personnes à la fois compétentes et investies. Elles ont su prendre les bonnes décisions face aux différentes situations traversées.

Après le passage de la tempête Klaus suivi de la sécheresse, le scolyte, insecte de la famille des coléoptères et de type xylophage, s'est attaqué aux chablis. Tous les propriétaires forestiers en ont fait les frais.

A Mios, cet insecte a été rapidement enrayeré grâce aux travaux de débardage et aux coupes partielles nécessaires dans les parcelles infestées.

Cette année, plusieurs types de travaux seront réalisés.

◆ Le reboisement d'une parcelle de 18 ha à la Broustère débutera en 2013 et s'achèvera en 2014.

◆ L'aménagement du parcours VITA améliorera l'aspect loisir et esthétique : une coupe de conversion sera réalisée (voir plan ci-dessous).

◆ La plantation de diverses essences feuillues adaptées à la station d'épuration *Libellule* et à la région (chêne, bouleau, saule, eucalyptus, etc) sera exécutée en parallèle.

Il est évident que cet aménagement faible, adapté et progressif, respectera l'environnement.



AGENDA DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes de Lacanau de Mios

Soirée repas/spectacle
Samedi 13 juillet - 19h30
Stade de Paulon

Club de Judo

Soirée champêtre
Vendredi 21 juin - 17h30
Place Birabeille

Dans'Attitude

Spectacle de fin d'année
Samedi 22 juin - 21h00
Gymnase de Mios

Société Mioissaise de gymnastique

Gala fin d'année
Samedi 29 juin - 19h00
Gymnase de Mios



Michèle Belliard
Conseillère municipale
déléguée au sport
& aux associations

Dans'Attitude



Les élèves de l'association *Dans'Attitude* ont le plaisir de vous inviter à leur spectacle de fin d'année,

le samedi 8 juin à 20h30
salle de la Caravelle
à Marcheprime.

Vous découvrirez le show oriental de la troupe *Oriental'Attitude*. Pour des soucis d'organisation, les tout petits ne seront pas présents, ce soir-là.

En revanche, nous aurons le plaisir de les retrouver lors du spectacle qui se déroulera

le samedi 22 juin à 21h00
au gymnase de Mios.

Au cours de cette soirée, seul un extrait du show *Oriental'Attitude* vous sera présenté.

Cette année, nous avons donc le plaisir de nous produire deux fois. Les programmes seront un peu différents. Ces deux manifestations permettront de récompenser le travail de nos adhérents et de nos pro-

fesseurs tout en offrant la possibilité à un large public de venir apprécier nos spectacles.

En 2012, nous avons eu le plaisir d'intégrer deux nouveaux professeurs : Virginie Magdélénat pour les cours de "ragga" et Delphine Olmos pour les cours de "jazz" et de "street dance".

Nous comptons toujours au sein de ce groupe de professeurs très dynamiques : Fabien Faucil au Hip-Hop, Cynthia Goujon à la danse orientale, Anne Marine Blat à la danse contemporaine, Katia Desabes à la danse africaine, Josie Laporte pour le cours classique et Carole Rabiller à la Zumba.

Nous espérons que vous apprécierez le travail fourni par les professeurs et surtout par les élèves qui le méritent bien.

**Leur passion vibre
dans le bonheur de leurs yeux !**

SOIREE CHAMPETRE
VENDREDI 21 JUN 2013

RESTAURATION
Composez votre repas sur les stands...
Produits Locaux,
Marché Nocturne,
Animation Musicale,

MIOS
Place Birabeille (Bord de l'Eyre) de 17h30 à 00h
Organisée par: JUDO CLUB MIOSSAIS et Les ITINERANTS de DEMAIN



Comité des Fêtes de Lacanau de Mios

Le Comité des Fêtes de Lacanau de Mios organise une soirée repas/spectacle + animation musicale par le DJ Mixtrack (disco, ambiance, deep house,...) le samedi 13 juillet au stade de Paulon à partir de 19h30.

18 € pour les adultes, 10 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Le repas sera suivi du feu d'artifice offert par la municipalité ainsi que d'un bal gratuit.

Renseignements et réservations
☎ 05.57.71.10.61 ou 05.56.31.39.10.

Belle réussite pour la première *Orientation des Anges*



La course d'orientation organisée sur notre commune par l'association *Des Anges Pacôme les autres*, soutenue par le club *Raid Nature Multisport des Serials Azimuts* de Montendre (17), a réuni plus de 150 partici-

pants qui ont pu découvrir autrement l'environnement de notre commune.

Pour une première expérience, le succès et les objectifs étaient au rendez-vous.

Les bénévoles permettront de mettre en place leur action "Apprendre par l'informatique" qui vise à doter les *Angelman* de tablettes tactiles équipées d'une application de communication alternative destinée à leur donner accès à la communication.

L'association *Des Anges Pacôme les autres* remercie tous les participants ainsi que M. le Maire de Mios et la municipalité, l'association *Serial Azimut* qui a créé les parcours de la course avec, pour la 1^{ère} fois, un parcours handisport, les autres associations sportives et les pompiers de Mios.

Devant un tel succès vous pouvez déjà préparer vos baskets pour l'an prochain car ils comptent bien rééditer cette course.



Le gala annuel de *La Société Miossaise de Gymnastique*

La *Société Miossaise de Gymnastique* a pour objectif la pratique de la gymnastique sous des formes différentes. Elle va de la baby gym, école de gym, gymnastique artistique féminine (groupe compétition division régionale), gymnastique masculine (compétition division régionale), aux loisirs GAF/GAM. Elle participe aussi aux activités de l'ARVEJ (Aménagement du Rythme de Vie de l'Enfant et du Jeune).

La baby-gym existe déjà depuis plusieurs années au sein du club. Des enfants de 2 à 5 ans s'adonnent à une activité ludique et sportive, garantie par le label *Petite Enfance*. Encadrée par des animateurs diplômés, cette activité contribue au développement général de l'enfant sur les plans moteur, affectif et cognitif.

Pour découvrir les différentes activités de *La Société Miossaise de Gymnastique*, vous êtes invités au gala de fin d'année qui se déroulera le samedi 29 juin à partir de 19h00 au gymnase, allée de la Plage. Venez nombreux.



Christophe Privat

8^{ème} adjoint au maire

délégué à la voirie,
aux comités de quartier
et à la culture

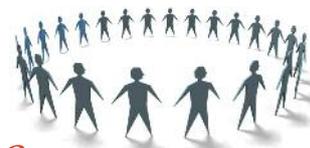
Mios Est

Pour la troisième année, le conseil de quartier *Mios Est* invite ses habitants à un apéritif, le dimanche 9 juin à midi, sur le terrain jouxtant la piste cyclable, au début de la rue du Maréchal Leclerc à côté de l'ancienne gare de Mios.

Cette rencontre sera l'occasion de passer un moment convivial entre voisins. Elle permettra de rendre compte aux habitants du quartier des actions abouties et de celles en cours et, pourquoi pas, de donner un avis sur le devenir de ce terrain.

Rendez-vous donc le dimanche 9 juin à midi.

CONSEILS DE QUARTIERS



Mios Rive Gauche

Calendrier des manifestations proposées par le conseil de quartier

Repas de quartiers

- ◆ Gassian et Haute : 26 mai ;
- ◆ Petit Caudos et Moura : 30 juin ;
- ◆ Castandet, Curchade et Caudos Gare : 30 juin.

Courant mai : un apéritif sera organisé afin de féliciter les 2 handballeuses (Laure Lewille et Sabrina Ciavatti) recrutées pour intégrer l'équipe de France. Laure habite Petit Caudos.

Courant septembre : la deuxième édition de notre rallye vous sera proposée. Des tracts seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Que s'est-il passé dernièrement ?

● La soirée annuelle



Samedi 13 avril, le Comité de Jumelage organisait son repas annuel.

90 convives, dont 8 venus tout spécialement de Val de San Vicente, se sont retrouvés à la salle des fêtes. Cette année, pour la première fois, en plus de la danse, et entre les plats servis par le traiteur Bonnieu, l'animation karaoké leur a permis de chanter, en français et en espagnol, avec leur joie et leur bonne humeur habituelles.



Quoi de plus représentatif de l'esprit du jumelage qu'un groupe franco-espagnol chantant en chœur ?

● Le voyage scolaire

L'école *Les Ecureuils* a organisé un voyage en Cantabrie, comme cela avait déjà été le cas en 2005, 2006 et 2007.

90 enfants, âgés 9 à 11 ans, ont passé quelques jours en Cantabrie et ont découvert Val de San Vicente.

Ils étaient accompagnés par 12 adultes, dont trois représentants du CJM, qui avaient participé à l'élaboration du programme des visites, en liaison étroite avec l'association de VDSV, présente sur place pendant toute la durée du séjour.

Un programme très serré les a amenés du musée Guggenheim de Bilbao à l'aquarium de San Sebastian, en passant par la grotte d'Altamira, aussi importante que Lascaux, par les grottes "del Soplao" avec leurs spectaculaires stalactites et stalagmites et par un ancien village cantabre reconstitué.



A VDSV, ils ont découvert un élevage de bovins, une fabrique de corbatas, pâtisserie locale feuilletée et, surtout, ils ont rencontré les élèves de l'école avec lesquels ils ont partagé jeux, échasses, danses et un pique-nique.

Cet échange a été très apprécié des deux côtés ; espérons que les enfants espagnols se feront un plaisir de venir à Mios.

Un grand coup de chapeau aux enseignants et bénévoles qui ont encadré avec efficacité et bonne humeur ce groupe de jeunes Miossais à la découverte de leur ville jumelle. Les voyages scolaires ont une importance particulière, ils permettent aux enfants de nouer de futurs liens forts entre les deux villes.



Nous prévoyons :

● l'escapade sportive, le samedi 22 juin
Pour la troisième année consécutive, le Comité de Jumelage, soucieux de la condition physique de ses adhérents et de la convivialité qui les caractérise, propose plusieurs activités : du canoë sur l'Eyre, une randonnée à pied, un circuit à bicyclette et d'autres distractions...

● Dans le cadre de *Festi'Mios*, fin juillet, nous aurons probablement la visite de nos amis de Val de San Vicente et de leur groupe de joueurs de cornemuse.

Pour mieux connaître Val de San Vicente
www.aytovaldesanvicente.#8C4E55

Pour tout savoir sur le CJM
www.ville-mios.fr/vie-associative/comite-de-jumelage

Contact
Magnolia Caballé, présidente
☎ 05.56.26.68.63

Démocratie de proximité article 9 de la loi 2002-276. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17-1 du Code général des collectivités territoriales, de l'article n°30 du Règlement intérieur du conseil municipal, *Mios Infos* ouvre ses colonnes à l'expression politique des groupes n'appartenant pas à la majorité du conseil municipal. Ces articles ne sont pas soumis ni à une relecture, ni à des corrections.

Tous pour Mios

Nous n'avons pas voté le budget 2013 !

Nous estimons que la situation financière de la commune permet le refinancement du prêt principal, dit toxique, de 4,2 M€, contracté en 2006, dont le capital restant dû s'élève à 2,9 M€. En effet, dans cette période de crise économique, il est risqué de conserver ce prêt : le taux indexé pouvant augmenter très lourdement.

Il est aussi possible d'éviter d'emprunter en 2013, ce qui présenterait l'avantage de ne pas grossir la dette. Mais dans cette hypothèse, il faut maîtriser les dépenses en réévaluant différemment certaines réalisations.

Sans ces mesures, il sera malaisé de prévoir, dans les années à venir, des investissements importants, et la commune sera encore contrainte de se limiter à des petits programmes au cas par cas, alors que la demande d'équipements, justifiée par l'évolution démographique, est pressante en dehors du projet de la ZAC du Val de l'Eyre.

Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été envisagé de mettre à l'étude en 2013 la possibilité de réduire de 5% l'abattement fiscal. Certes, cette incidence ne produira d'effet qu'en 2014 mais cette disposition aura un impact direct sur le montant net à payer de la taxe d'habitation.

Nous ne sommes pas favorables à l'augmentation de la pression fiscale, surtout et particulièrement dans ce moment difficile. En 2014, la dotation forfaitaire de l'Etat prendra en compte le dernier recensement de la population et aura pour effet d'augmenter les recettes.

Local de permanence

Le groupe *Tous pour Mios* a le plaisir de vous faire part de l'ouverture de sa permanence, située 7 bis avenue du Val de l'Eyre à Mios, face au parking. Il est possible de prendre rendez-vous au 06.07.67.00.61

Nos coordonnées :

Site Internet : <http://www.touspourmios.fr/>

Email : courrier@touspourmios.fr

☎ 06.07.67.00.61

Agir Ensemble Pour Mios

L'apolitisme est un mensonge:

L'étiquette apolitique.. est une escroquerie intellectuelle utilisée régulièrement par des listes pour s'attirer les faveurs des électeurs lors d'élections municipales. Elle permet de disqualifier le travail quotidien effectué par les candidats présentés par des partis politiques.

Or, l'apolitisme n'est pas neutre, il appartient à un système de valeurs clairement situé à droite, intégré dans la démarche de quelques uns qui trouvent ainsi le moyen d'assouvir une ambition politique.

Pourquoi vouloir s'afficher sous une étiquette apolitique si ce n'est pour permettre indirectement à quelques uns, que l'on retrouve toujours dans un parti ou un autre, d'assouvir une ambition politique qu'ils n'osent afficher?

Chaque électeur doit prendre conscience d'une réalité: voter pour une liste apolitique, c'est prendre le risque de voter à droite et de voir des élus qui ne tiendront pas leur engagements dans leurs décisions sur la politique sociale locale.

Agir Ensemble pour Mios affiche ses valeurs:

- être présent au quotidien,
 - promouvoir une certaine idée de la gestion municipale, démocratique et sociale, ne rejetant personne,
 - l'égalité entre les miossais,
- Nous rejetons de toutes nos forces **l'apolitisme électoral**.

Plutôt que de leurrer les électeurs en prétendant être apolitiques, nous revendiquons la pluralité de nos sensibilités, de gauche de tolérance et de respect.

Vous pouvez nous contacter:

"Agir Ensemble pour MIOS"

E-mail : jesus.jimenez@free.fr - Tél : 05.56.82.68.56

INFOS UTILES

Mairie

Accueil : ☎ 05.56.26.66.21
 CCAS : ☎ 05.57.17.10.47
 Urbanisme-voirie : ☎ 05.57.17.10.52
 État civil : ☎ 05.57.17.19.91
 Comptabilité : ☎ 05.57.17.10.48
 Police municipale : ☎ 05.57.17.10.50
 PIJ - Espace Emploi : ☎ 05.56.26.63.30
 Service Jeunesse : ☎ 05.57.17.07.92
 Communication : ☎ 05.57.17.19.90

Fax : 05.56.26.41.69

Fax mairie extension : 05.56.26.74.81

Email : mairie@villemios.fr

Site Internet : www.ville-mios.fr

Ouverture du lundi au vendredi :

8h30-12h00 et 13h30-17h00

Samedi matin : 9h00-12h00

(permanence état civil sauf en juillet et en août)

Mairie annexe de Lacanau de Mios

☎ 05.57.71.12.03

Fax : 05.57.71.80.92

Ouverture du lundi au vendredi :

9h00-12h00 et 13h30-16h00

Samedi matin : 9h00-11h15

Multiaccueil L'île aux Enfants

☎ 05.56.26.37.53

Renseignements :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h00 à 17h00

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

☎ 06.85.79.85.17

Horaires d'ouverture :

mardi de 9h00 à 13h30

jeudi de 9h00 à 18h30

Secteur pastoral

M. François Beck

☎ 05.56.82.73.05

secteurpastoral.abmami@orange.fr

Office de tourisme

☎ 05.56.26.63.00

Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

☎ 05.56.26.49.40

Permanences

Mercredi et samedi : 9h30-11h30

Déchèterie

☎ 05.56.82.60.36

accès par la route de Cloche

Horaires d'ouverture d'été

du lundi au samedi :

9h00-12h30 et 14h00-18h30

le dimanche : 9h00-12h30

(sauf jours fériés)

Contact : COBAN (Andernos-les-Bains)

☎ 05.57.76.17.17

Numéro vert : 0.800.54.55.57

(appel gratuit depuis un poste fixe)

CASA FLORA



PHILIPPE LOUBÈRE
FLEURISTE DECORATEUR

39, rue de la Croix-Blanche
33770 SALLES
www.casaflora.fr

05 56 88 41 43

POMPES FUNÈBRES



PHILIPPE LOUBÈRE

Organisation complète des obsèques
Chambre funéraire 24h/24
Marbrerie funéraire
Fleurs et Plantes naturelles
Articles funéraires - fleurs tergal

39, rue de la Croix-Blanche - 33770 SALLES
05 56 88 41 43
www.casaflora.fr

Habilitation Professionnelle N° 033371



 **Atout
Point
de Vue**

Julien Gassian

Résidence Résinéa
17 Av. Léon Delagrangé
33380 Mios

Tél. 05 56 03 31 68

www.opticien-mios.com

Opticien

J. L. BURGANA S.A.

Réparateur agréé Peugeot



PEUGEOT



48 avenue de la République 33380 MIOS ☎: **05.57.17.02.17**